



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/101

**OBJET : AVENANT 02 AU MARCHÉ PUBLIC N°21-1100 LOT
01 - EXPLOITATION DES DECHETERIES – ACCUEIL DES
USAGERS, GARDIENNAGE ET ENTRETIEN DES DECHETERIES**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 29

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : 13 septembre 2024

Date d'affichage de la convocation au siège : 13 septembre 2024

Secrétaire de séance : Jean-André LEMIRE

La séance est ouverte.

**Le 19 septembre de l'année deux mille
vingt-quatre à 18h30**
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

Le procès-verbal du 20 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
TALABOT Martine (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU
CLAIR Jean-Georges (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	E	Mme SABY
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	BOURGADE Laurence (Maire)	P	
PEREZ Gracia (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
DUMESNIL Mickaël	E	Mme TALABOT	GARCIA Stéphane	P	
LAGARDE Valérie	P		GILLET Jean-Paul	P	
DUCOSSON Anne-Cécile	E	M. CLAIR	LABASTHE Anne-Marie	E	M. GARCIA
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	E	Mme SAUNIER	VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. FATH
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	D		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
FREY François	P		BORDELAIS Jean-François	D	
MARTINEZ Corinne	P		CLÉMENT Bruno	P	
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU			

* P : Présent / D : Distanciel / E : Excusé / A : Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/101

**OBJET : AVENANT 02 AU MARCHÉ PUBLIC N°21-1100 LOT
01 - EXPLOITATION DES DÉCHÈTERIES – ACCUEIL DES
USAGERS, GARDIENNAGE ET ENTRETIEN DES DÉCHÈTERIES**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
42	0	0

Vu les statuts de la Communauté de communes de Montesquieu,

Vu les articles L1411-5 II, L1414-2 et L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la Commission d'Appel d'Offres,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020/063 relative à la délégation d'attribution au Président de la Communauté de communes de Montesquieu,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2023/073 du 11 mai 2023 relative à la composition de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu la délibération n° 2021/102 du Conseil Communautaire attribuant les marchés publics pour l'exploitation des déchèteries,

Vu la délibération n° 2021/156 du Conseil Communautaire pour signature de l'avenant 01 au marché,

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres relative au dossier « Exploitation des déchèteries – Accueil des usagers, gardiennage et entretien des déchèteries – avenant 02 », dans sa séance du 5 septembre 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Le marché 21-1101 « Accueil des usagers, gardiennage et entretien des déchèteries » a été attribué et notifié à la société COVED située ZAC du pays de Podensac – 33 720 ILLATS – Siret : 343 403 531 02858 – pour une durée totale de 4 ans à compter du 01^{er} octobre 2021 (échéance au 30/09/2025) et pour un montant global et forfaitaire de 1 277 070,92 € TTC et aux prix unitaires du bordereau de prix pour des prestations occasionnelles,

L'avenant 01 a été conclu avec la société COVED en vue de modifier les horaires des déchèteries, pour un montant de 279 988,80 € HT soit 295 388,18 € TTC sur la durée du marché,

Suite à la mise en service de la plateforme de réception des déchets verts de la déchèterie de Léognan, il est nécessaire de procéder à des ajustements contractuels dus à l'évolution des modalités de chargement des bennes : en effet, le dépôt au sol engendre des opérations de mise en tas et de chargement par des engins spécifiques.

L'avenant 02 s'élève à 45 624,00 € HT (période du 01/10/2024 au 30/09/2025) soit 48 133,32 TTC (DPGF).

À cela s'ajoute un montant unitaire de 100 € HT par chargement de benne ; le nombre de rotations est estimé à 600 soit un montant estimatif sur 12 mois de 60 000 € HT (63 300 € TTC).

Le montant du marché initial passe de 1 210 493,76 € HT à 1 536 106,56 € HT soit 1 620 592,42 € TTC (DPGF).



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/101

**OBJET : AVENANT 02 AU MARCHÉ PUBLIC N°21-1100 LOT
01 - EXPLOITATION DES DECHETERIES – ACCUEIL DES
USAGERS, GARDIENNAGE ET ENTRETIEN DES DECHETERIES**


Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide d'accepter la proposition d'avenant n°2 pour le marché public n°21-1101,
- Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant au marché public,
- Prévoit les crédits au budget afférent.

Fait à Martillac, le 19 septembre 2024



Jean-André LEMIRE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20240919-2024_101-DE

